



FICHE DE DONNÉES DE L'ORDONNANCE SUR LES DENRÉES ALIMENTAIRES

Cher client

Il arrive que le stockage et la réfrigération des aliments durant les occasions festives ne répondent pas aux exigences légales. Ces manquements sont de plus en plus sévèrement punis suite aux contrôles menés par les inspecteurs de l'hygiène. Ainsi plusieurs lieux de festivités ont déjà été fermés du fait qu'ils ne respectaient pas les normes de réfrigération préconisées. C'est pourquoi, en votre qualité de responsable, nous souhaitons vous remémorer l'extrait de l'ordonnance du 1er Mars 1995 sur la loi des denrées alimentaires suivant:

▪ **SR 817.02 Art. 11**

Les produits congelés doivent être maintenus à -18 °C ou plus froid. Cette température de stockage peut momentanément être augmentée pendant le transport et le dégivrage des congélateurs dans le commerce de détail. Cependant, la température des produits ne doit pas dépasser -15 °C dans les couches externes.

▪ **SR 817.02 Art. 12.**

Les aliments sujets à une prolifération rapide des micro-organismes à température ambiante (denrées périssables) sont refroidies le plus tôt possible à 5 °C ou moins après l'extraction, la production ou la préparation et sont maintenues à cette température jusqu'à la livraison aux consommatrices ou consommateurs.

Plus d'informations sur l'ordonnance sur les denrées alimentaires peuvent être trouvées sous :

www.admin.ch/ch/d/sr/817_02/index.html

Important:

Veillez noter que tous les éléments de refroidissement de la société Gauch - Cave des Rochers SA sont conçus pour refroidir les boissons. Comme vous pouvez le voir dans le tableau ci-dessous, notre équipement de refroidissement dépasse les températures exigées par la loi pour le stockage des denrées alimentaires et ne sont donc pas adaptés à leur conservation.

Composante de refroidissement	Capacité de refroidissement	Obligation légale
Remorque réfrigérée	7 ° à 10 °C	Max. 5 °C
Frigo	7 ° à 10 °C	Max. 5 °C

Avec ces recommandations, nous espérons vous éviter tout désagrément lors d'une inspection.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre commande et vous souhaitons une fête réussie.

GAUCH – Cave des Rochers SA